

Ecrit par Echo du Mardi le 3 mars 2021

Les magistrats ouvrent les portes du Tribunal aux étudiants en Droit de l'Université d'Avignon

Depuis la semaine dernière, les magistrats du <u>Tribunal judiciaire d'Avignon</u> accueillent les étudiants de la licence Droit d'<u>Avignon Université</u>. L'initiative, imaginée par Anne Kiriakides juge des enfants, doit se poursuivre jusqu'à la fin du mois de juin. Elle vise à soutenir les étudiants de cette filière qui vivent une situation particulièrement difficile en cette période (isolement, cours en distantiel, etc.).

Sensible à leur situation, les magistrats d'Avignon ont donc souhaité leur apporter leur aide en ouvrant les portes du Tribunal. Ainsi, <u>Ghani Bouguerra</u>, président du Tribunal judiciaire, et Angélique Nakhleh, vice-présidente du Tribunal et référente université, qui a coordonné le projet, ont immédiatement apporté leur soutien.

Il en était de même avec l'ensemble des magistrats du Tribunal, tant du siège que du parquet, qui ont accueilli très favorablement le projet. Le dispositif a pu être rapidement mis en place en étroite collaboration avec <u>Bérengère Gleize</u>, responsable de la licence Droit d'Avignon Université.

« Ce partenariat entre le Tribunal judiciaire d'Avignon et Avignon Université est de grande ampleur puisque ce sont plus de 230 créneaux qui ont été ouverts aux étudiants de la licence Droit, explique l'Université d'Avignon. Les étudiants sont ainsi conviés à assister à des audiences et à profiter de temps d'échanges avec les magistrats. Les premiers retours des étudiants sur cette expérience sont extrêmement positifs. »